

N°385  
JUN  
2022

# BULLETIN MENSUEL

L'AGENCE FRANCE TRÉSOR A POUR MISSION DE GÉRER LA DETTE ET LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT AU MIEUX DES INTÉRÊTS DU CONTRIBUABLE ET DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Actualité de l'Agence  
France Trésor

page 1

Actualité  
économique

page 2

Données générales  
sur la dette

page 3

Marché  
secondaire

page 5

Dettes négociables  
de l'État

page 6

Économie française et  
comparaisons internationales

page 8

Actualité de l'Agence  
France Trésor

## LES OAT INDEXÉES SUR L'INFLATION

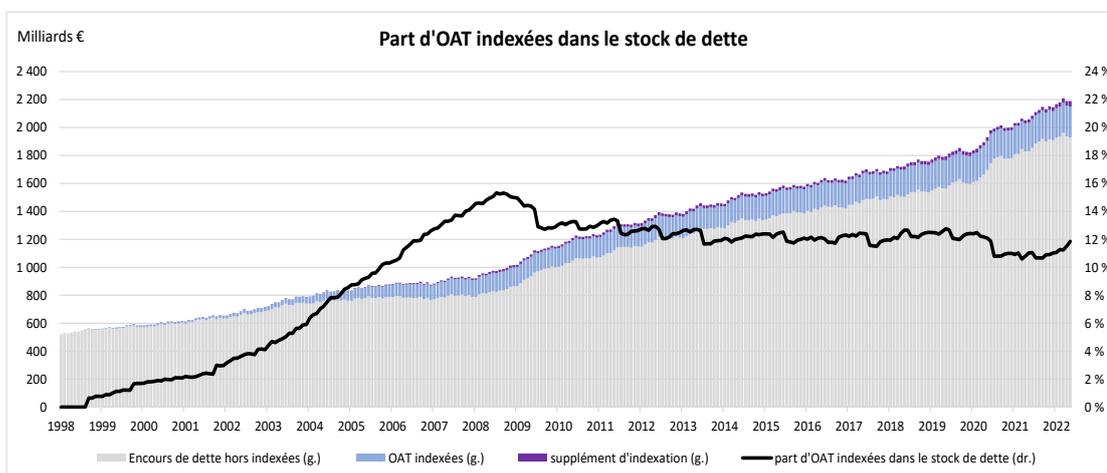
Depuis 1998, l'Agence France Trésor émet des obligations indexées sur l'inflation. Une obligation indexée sur l'inflation est un titre de dette dont la rémunération dépend de l'inflation réalisée soit en France (Insee), soit en zone euro (Eurostat). Le principal de l'obligation, qui est remboursé à échéance et sur lequel est versé un coupon annuel, varie chaque année avec l'inflation réalisée, il est dit « indexé ». La différence entre le principal initial et le principal indexé est appelé le supplément d'indexation.

En contrepartie de l'indexation du capital sur l'inflation, le taux d'intérêt d'une obligation indexée (appelé « taux réel ») est plus faible que celui d'une obligation non indexée de même maturité. La différence entre les rendements des deux types d'obligation est appelée « point mort d'inflation » et donne une appréciation des anticipations d'inflation des investisseurs. Si le point mort d'inflation à 10 ans est par exemple de 2 %, un investisseur qui estime que l'inflation moyenne sur les 10 prochaines années sera supérieure à 2 % préférera investir dans l'obligation indexée. S'il estime au contraire que l'inflation moyenne sur 10 ans sera inférieure à 2 %, il préférera investir dans l'obligation non indexée (dite « nominale »). Les points morts d'inflation bougent tous les jours, en fonction du marché.

L'émission de titres indexés sur l'inflation permet à l'État de diversifier sa base d'investisseurs ce qui permet, dans la durée, de renforcer la sécurité de son financement et de minimiser son coût pour le contribuable. En effet, certains investisseurs, dont les engagements financiers sont indexés en partie sur l'évolution des prix (comme par exemple les distributeurs de produits d'épargne dont la rémunération varie en partie avec l'inflation, tel le livret A par exemple) recherchent des actifs pour couvrir ce risque. Les États, dont les principales recettes augmentent avec l'inflation – comme c'est le cas en France avec les recettes liées à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – peuvent réduire l'exposition à l'inflation de leur solde public en émettant des titres indexés sur l'inflation. Cela est lié au fait que la charge de la dette indexée diminue lorsque les recettes augmentent avec l'inflation.

Depuis 2009, l'AFT émet environ 10 % de son programme annuel de financement d'OAT en obligations indexées, le niveau précis dépendant de la demande des investisseurs. Cet engagement permet de garantir la liquidité des titres de ce segment. Fin mai 2022, l'encours d'obligations indexées (incluant le supplément d'indexation) dans l'encours total de la dette négociable était de 11,9 %, se répartissant en 8,5 % d'OAT indexées sur l'inflation de la zone euro (OAT€i) et 3,4 % d'OAT indexées sur l'inflation Française (OATi).

L'AFT a procédé au lancement de sa première OATi (indexée sur l'inflation française) en 1998, par l'émission d'un titre de maturité 10 ans. Actuellement, six OATi de maturité allant de 2023 à 2036 et d'un encours moyen de 10 milliards d'euros sont en circulation. La première OAT€i (indexée sur l'inflation européenne) a été lancée en 2001. Afin de satisfaire la demande de la base d'investisseurs plus importante pour ces produits, treize OAT€i, dont une OAT€i verte, sont actuellement en circulation, avec des maturités comprises entre 2022 et 2053, avec des encours moyens de 15,5 milliards d'euros.



Source : Agence France Trésor

<sup>1</sup> Coupon d'au minimum 0,1 % sur les OAT indexées sur l'inflation. Tous les titres lancés depuis 2015, dans un environnement de taux réels négatifs, ont donc un coupon de 0,1 %.

<sup>2</sup> Plus d'informations sur le point mort d'inflation : <https://www.aft.gouv.fr/fr/oati-principaux-chiffres#infla>

Par Dev Ashish et Kunal Kundu, économistes à la Société Générale - publié le 15 juin 2022

### Rétablissement du marché du travail : ce qu'indiquent les chiffres clés

Si la plupart des économies ont retrouvé en quelques trimestres le niveau de PIB qu'elles connaissaient avant la pandémie, leur marché du travail ne s'est pas rétabli au même rythme et, selon les indicateurs choisis, ce rétablissement est plus ou moins achevé. Trois mesures importantes, bien qu'imparfaites, du rétablissement du marché du travail sont le taux d'emploi, le taux de chômage officiel et le taux d'activité. L'amélioration du taux de chômage est liée à l'évolution de l'emploi et du taux d'activité.

### Des taux de chômage revenus à leur niveau d'avant-crise dans la plupart des économies

S'agissant des économies avancées, le taux de chômage au premier trimestre 2022 était proche de celui d'avant-crise aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Japon et en Allemagne, tandis que les taux de chômage de l'Italie, de la France et de l'Espagne sont désormais inférieurs à ceux d'avant-crise, ce qui, pour ces économies, suggère que l'amélioration du marché du travail poursuit sa trajectoire d'avant-pandémie. Il en va de même pour certains pays de la zone Asie-Pacifique (Australie) et pour certains pays émergents (Brésil). Le taux de chômage reste plus élevé en Chine (peut-être en raison de la récente vague de pandémie) et en Pologne, alors qu'il a considérablement baissé en Corée du Sud et au Mexique.

### Des taux d'activité qui s'améliorent à des rythmes différents

L'amélioration du taux de chômage a été directement corrélée i) à la croissance de l'activité économique et à l'intensité des embauches (par rapport à la croissance et selon les secteurs qui la portent), deux facteurs ayant une incidence sur la croissance de l'emploi, et ii) à la variation du taux d'activité. Dans la plupart des économies (avancées ou émergentes), le taux d'activité est toujours inférieur à celui d'avant-pandémie. Naturellement, depuis le début de l'année 2020, le taux d'activité est principalement déterminé par les fréquentes vagues de Covid. Cette tribune étudie certains autres facteurs clés ayant une incidence sur le taux d'activité (et le taux d'emploi) en période de crise et en période de reprise. Dans de nombreux pays, l'amélioration moins importante du taux d'activité a eu pour effet que le taux de chômage est relativement inférieur à celui que la seule évolution de l'emploi pouvait laisser attendre.

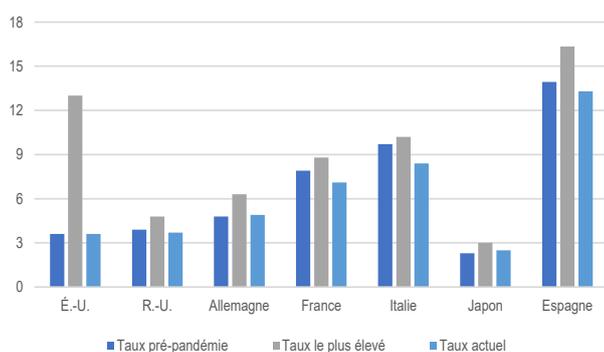
### Une amélioration du taux d'activité disparate selon les régions : Europe / États-Unis

Le contraste dans l'amélioration du taux d'activité post-pandémie entre les économies avancées et dans les économies émergentes est intéressant. D'une manière générale, le taux d'activité a augmenté plus rapidement dans les pays à revenus élevés. Ces pays représentent à peu près la moitié de la réduction du chômage à l'échelle du monde entre 2020 et 2022, pour seulement un cinquième de la population active mondiale environ. En revanche, depuis le début de la pandémie, les pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure ont connu une évolution peu favorable. En général, dans les économies où le secteur informel est important, lorsque l'économie s'ouvre à nouveau et que les mesures de soutien budgétaire prennent fin, les travailleurs reprennent une activité. Toutefois, l'amélioration du taux d'activité n'est généralement pas corrélée à l'ampleur des mesures de soutien. Dans ces pays en effet, la pandémie a accru diverses formes d'inégalités : l'emploi non salarié informel et l'emploi temporaire, notamment, ont augmenté.

L'Europe (à l'exception notable du Royaume-Uni et de l'Allemagne) s'est rétablie plus rapidement que les États-Unis, principalement en raison de la différence qualitative des mesures de soutien budgétaire adoptées pendant la pandémie. Les États-Unis ont connu le phénomène de la « Grande démission » (une chute importante du nombre de personnes prêtes à accepter un travail, du moins à un niveau de salaire antérieur à la pandémie) après le retrait des mesures de soutien. Alors que le nombre d'Américains en emploi est inférieur à ce qu'il était à la veille de la pandémie, le rythme auquel les travailleurs quittent leur emploi entraîne des difficultés de recrutement pour les employeurs, et donc des tensions sur le marché du travail et une hausse des salaires. Ce phénomène pourrait notamment s'expliquer par le fait que, si le gouvernement américain s'est efforcé d'aider les entreprises à rester à flot et à garder leur personnel, l'accent a été mis sur l'aide aux travailleurs licenciés avec un renforcement des allocations chômage.

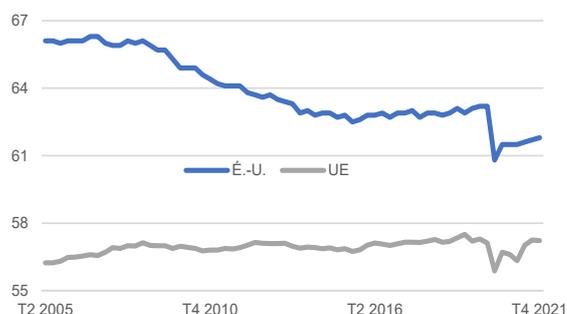
L'augmentation du taux d'activité aux États-Unis devrait se poursuivre pour atteindre son niveau pré-pandémie, avant de reprendre sa trajectoire de long terme. L'Europe a quant à elle davantage mis l'accent sur les dispositifs de maintien dans l'emploi qui devaient permettre aux employeurs de garder leurs salariés, même s'ils ne travaillaient pas. La réouverture de l'économie et le retrait des mesures publiques de soutien ont ainsi permis d'accélérer l'amélioration du taux d'activité en Europe, qui, en 2021, a pratiquement retrouvé le niveau qu'il avait avant la pandémie, avec toutefois des différences entre pays.

**Graphique 1 : Taux de chômage dans les économies avancées, en pourcentage**



Sources : sources nationales, OCDE, Datastream, Société Générale Cross

**Graphique 2 : Évolution trimestrielle du taux d'activité dans les économies avancées**



Sources : sources nationales, OIT, OCDE, Société Générale

### CALENDRIER INDICATIF D'ADJUDICATION

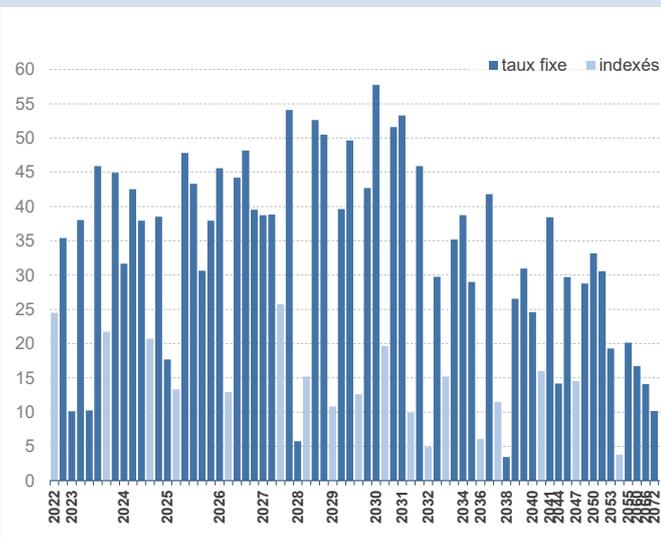
		Court terme					Moyen terme	Long terme	Indexés
Juillet 2022	date d'adjudication	4	11	18	25	/	21	7	21
	date de règlement	6	13	20	27	/	25	11	25
Août 2022	date d'adjudication	1	8	16	22	29	18	4	18
	date de règlement	3	10	18	24	31	22	8	22

décalage (jours fériés, etc.)

Source : Agence France Trésor

### DETTE NÉGOCIABLE À MOYEN ET LONG TERME DE L'ÉTAT AU 31 MAI 2022

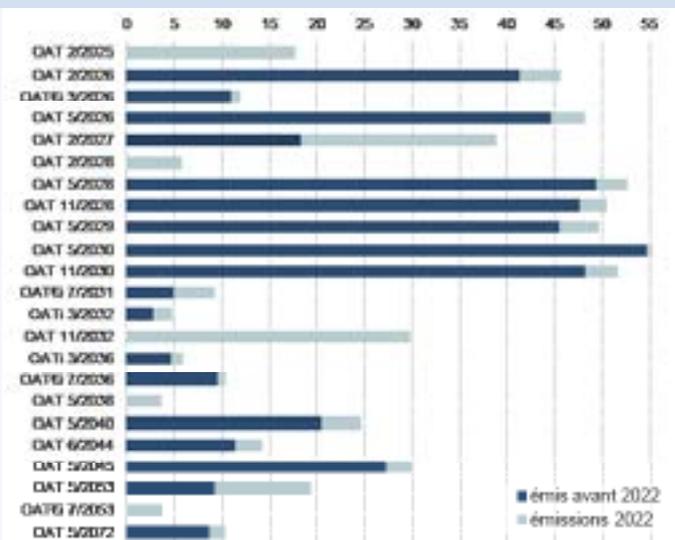
ENCOURS ACTUALISÉ PAR LIGNE, EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

### MOYEN ET LONG TERME : ÉMISSIONS DE L'ANNÉE ET CUMUL AU 31 MAI 2022

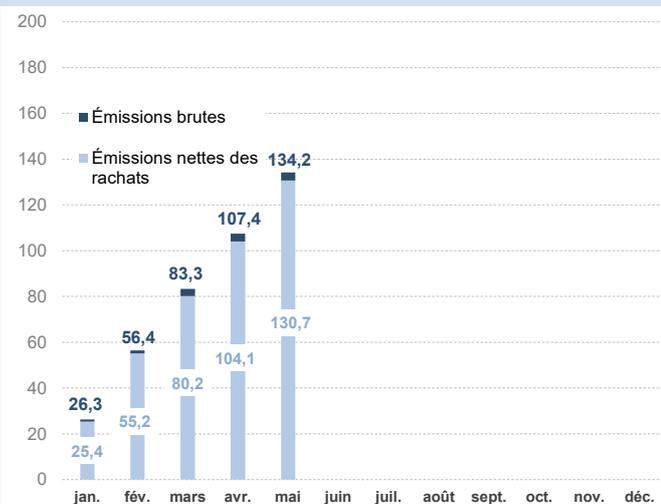
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

### ÉMISSIONS AU 31 MAI 2022

EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

### MOYEN ET LONG TERME : ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL AU 31 MAI 2022

EN MILLIARDS D'EUROS

Mois	Intérêts	Amortissements
juin-22	0,6	
juil-22	2,6	24,6
août-22		
sept-22		
oct-22	9,1	35,4
nov-22	1,5	
déc-22		
janv-23		
févr-23	0,0	10,1
mars-23	0,1	38,0
avr-23	9,2	10,3
mai-23	9,3	45,9

Source : Agence France Trésor

## DÉTENTION PAR LES NON-RÉSIDENTS DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT : 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022

EN % DE LA DETTE NÉGOCIABLE EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



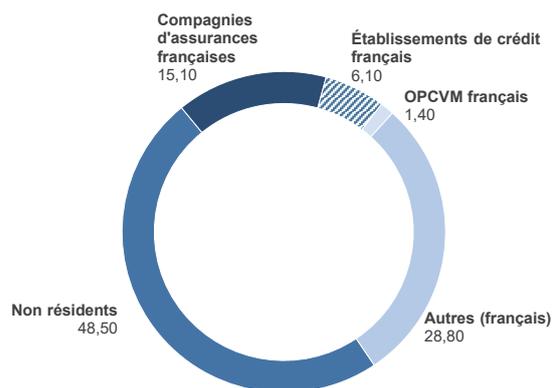
\* Chiffres établis avec les positions titres trimestrielles

\*\* Chiffres révisés avec la position titres du dernier rapport annuel

Source : Banque de France

## DÉTENTION DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT PAR GROUPE DE PORTEURS : 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022

STRUCTURE EN % EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



Source : Banque de France

## DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT AU 31 MAI 2022

EN EUROS

<b>Total dette à moyen terme et long terme</b>	<b>2 045 744 632 639</b>
Encours démembré	57 378 571 200
Durée de vie moyenne	9 ans et 59 jours
<b>Total dette à court terme</b>	<b>143 005 000 000</b>
Durée de vie moyenne	110 jours
<b>Encours total</b>	<b>2 188 749 632 639</b>
<b>Durée de vie moyenne</b>	<b>8 ans et 213 jours</b>

Source : Agence France Trésor

## DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT DEPUIS FIN 2019 AU 31 MAI 2022

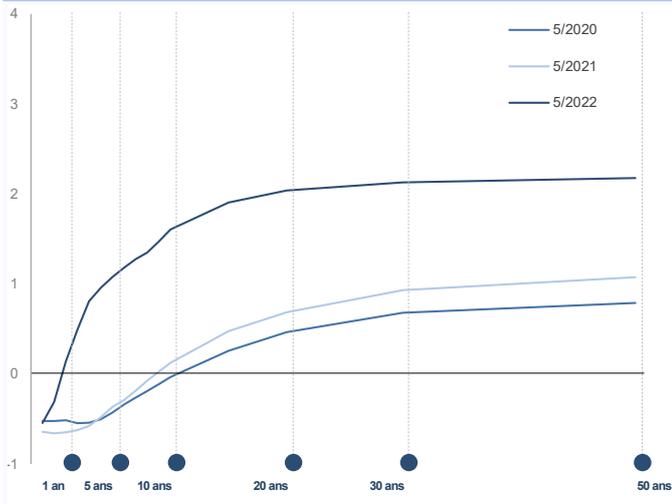
EN MILLIARDS D'EUROS

	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021	Fin avril 2022	Fin mai 2022
<b>Encours de la dette négociable</b>	<b>1 823</b>	<b>2 001</b>	<b>2 145</b>	<b>2 189</b>	<b>2 189</b>
<i>dont titres indexés</i>	226	220	236	252	259
<b>Moyen et Long Terme</b>	<b>1 716</b>	<b>1 839</b>	<b>1 990</b>	<b>2 042</b>	<b>2 046</b>
<b>Court Terme</b>	107	162	155	147	143
<b>Durée de vie moyenne de la dette négociable</b>					
	<b>8 ans</b>	<b>8 ans</b>	<b>8 ans</b>	<b>8 ans</b>	<b>8 ans</b>
	63 jours	73 jours	153 jours	191 jours	213 jours

Source : Agence France Trésor

### COURBE DES TAUX SUR TITRES D'ÉTAT FRANÇAIS

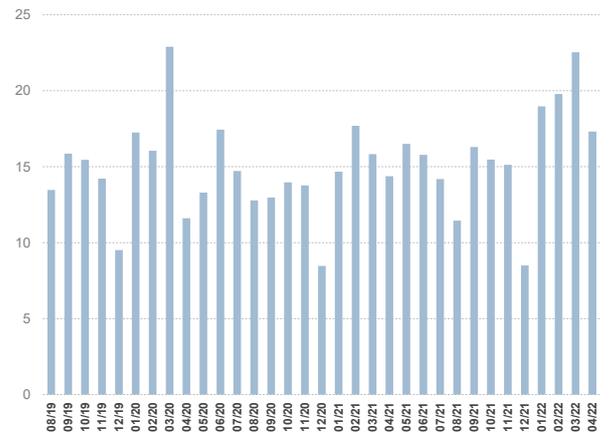
VALEUR EN FIN DE MOIS, EN %



Source : Bloomberg

### VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS QUOTIDIENNES SUR LES TITRES À MOYEN ET LONG TERME

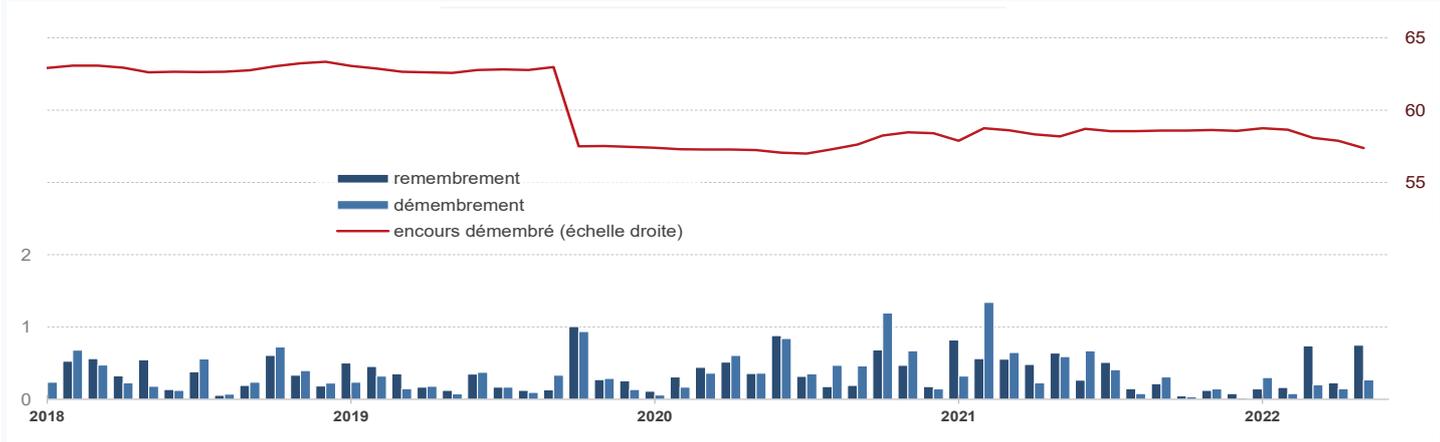
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : déclarations des SVT, hors flux réalisés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public du système européen de l'Eurosystème

### MONTANT DES OPÉRATIONS DE DÉMEMBRÉMENT ET DE REMEMBREMENT

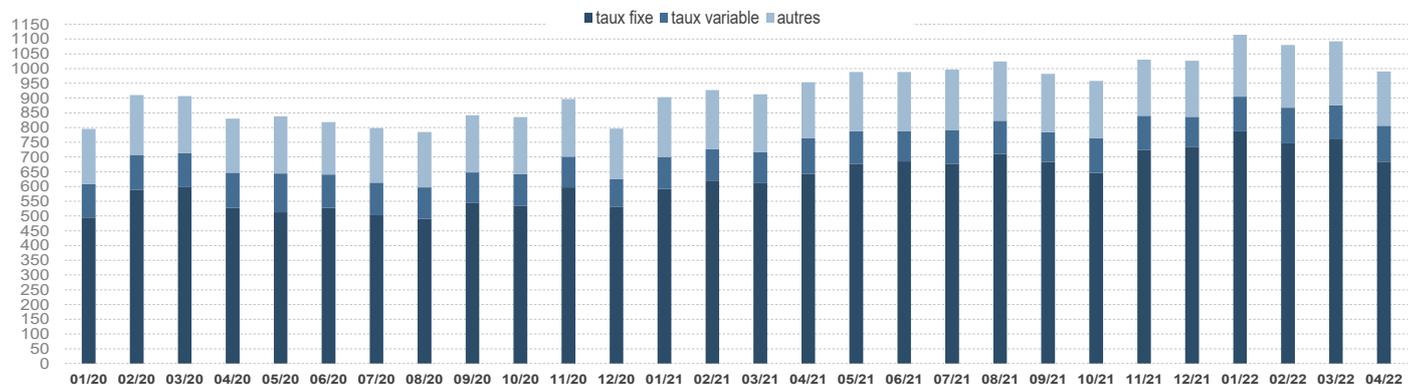
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Euroclear

### ENCOURS CUMULÉS DES PENSIONS DES SVT EN FIN DE MOIS

EN MILLIARDS D'EUROS



Source : déclarations des SVT

**DETTE À COURT TERME AU 31 MAI 2022**

Code ISIN	Échéance	Encours (€)
FR0126893686	BTF 1 juin 2022	3 335 000 000
FR0127034645	BTF 9 juin 2022	6 558 000 000
FR0126750803	BTF 15 juin 2022	6 988 000 000
FR0127034652	BTF 22 juin 2022	6 079 000 000
FR0127034660	BTF 29 juin 2022	6 260 000 000
FR0127176404	BTF 6 juillet 2022	6 727 000 000
FR0126893561	BTF 13 juillet 2022	6 455 000 000
FR0127176412	BTF 20 juillet 2022	6 806 000 000
FR0127034678	BTF 27 juillet 2022	6 552 000 000
FR0127176420	BTF 3 août 2022	6 188 000 000
FR0126893579	BTF 10 août 2022	6 805 000 000
FR0127176438	BTF 17 août 2022	6 537 000 000
FR0127034686	BTF 24 août 2022	4 969 000 000
FR0126893587	BTF 7 septembre 2022	7 599 000 000
FR0127176461	BTF 21 septembre 2022	4 893 000 000
FR0126893694	BTF 5 octobre 2022	7 026 000 000
FR0127176487	BTF 19 octobre 2022	4 259 000 000
FR0126893702	BTF 2 novembre 2022	6 430 000 000
FR0126893710	BTF 30 novembre 2022	2 651 000 000
FR0127034694	BTF 4 janvier 2023	7 040 000 000
FR0127034702	BTF 25 janvier 2023	5 965 000 000
FR0127034710	BTF 22 février 2023	6 050 000 000
FR0127034728	BTF 22 mars 2023	4 975 000 000
FR0127176370	BTF 19 avril 2023	4 851 000 000
FR0127176388	BTF 17 mai 2023	1 007 000 000

**DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2022 - 2025) AU 31 MAI 2022**

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembrés (€)	CAC*
<b>Échéance 2022</b>		<b>59 930 116 740</b>				
FR0010899765	OAT€i 1,10 % 25 juillet 2022	24 510 116 740 (1)	1,23458	19 853 000 000	0	
FR0011337880	OAT 2,25 % 25 octobre 2022	35 420 000 000			0	
<b>Échéance 2023</b>		<b>170 963 831 423</b>				
FR0013479102	OAT 0,00 % 25 février 2023	10 109 000 000			0	x
FR0013283686	OAT 0,00 % 25 mars 2023	38 043 500 000			0	x
FR0000571085	OAT 8,50 % 25 avril 2023	10 263 695 903			5 204 165 200	
FR0011486067	OAT 1,75 % 25 mai 2023	45 891 000 000			0	x
FR0010585901	OATi 2,10 % 25 juillet 2023	21 738 635 520 (1)	1,20449	18 048 000 000	0	
FR0010466938	OAT 4,25 % 25 octobre 2023	44 918 000 000			448 985 000	
<b>Échéance 2024</b>		<b>171 409 693 470</b>				
FR0014001N46	OAT 0,00 % 25 février 2024	31 676 000 000			0	x
FR0013344751	OAT 0,00 % 25 mars 2024	42 533 000 000			0	x
FR0011619436	OAT 2,25 % 25 mai 2024	37 948 000 000			0	x
FR0011427848	OAT€i 0,25 % 25 juillet 2024	20 716 693 470 (1)	1,15613	17 919 000 000	0	x
FR0011962398	OAT 1,75 % 25 novembre 2024	38 536 000 000			42 000 000	x
<b>Échéance 2025</b>		<b>190 748 116 938</b>				
FR0014007TY9	OAT 0,00 % 25 février 2025	17 701 000 000			0	x
FR0012558310	OATi 0,10 % 1 mars 2025	13 326 188 820 (1)	1,09789	12 138 000 000	0	x
FR0013415627	OAT 0,00 % 25 mars 2025	47 814 000 000			0	x
FR0012517027	OAT 0,50 % 25 mai 2025	43 331 000 000			0	x
FR0000571150	OAT 6,00 % 25 octobre 2025	30 653 928 118			2 804 564 400	
FR0012938116	OAT 1,00 % 25 novembre 2025	37 922 000 000			0	x

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

\* Les certificats des titres créés après le 1er mars 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

**DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2026 ET PLUS) AU 31 MAI 2022**

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembrés (€)	CAC*
<b>Échéance 2026</b>		<b>190 392 454 000</b>				
FR0013508470	OAT 0,00 % 25 février 2026	45 590 000 000			0	x
FR0013519253	OATéi 0,10 % 1 mars 2026	12 907 454 000 (1)	1,08466	11 900 000 000	0	x
FR0010916924	OAT 3,50 % 25 avril 2026	44 202 000 000			0	
FR0013131877	OAT 0,50 % 25 mai 2026	48 166 000 000			0	x
FR0013200813	OAT 0,25 % 25 novembre 2026	39 527 000 000			0	x
<b>Échéance 2027</b>		<b>157 404 102 400</b>				
FR0014003513	OAT 0,00 % 25 février 2027	38 747 000 000			0	x
FR0013250560	OAT 1,00 % 25 mai 2027	38 814 000 000			0	x
FR0011008705	OATéi 1,85 % 25 juillet 2027	25 744 102 400 (1)	1,21664	21 160 000 000	0	
FR0011317783	OAT 2,75 % 25 octobre 2027	54 099 000 000			61 743 600	
<b>Échéance 2028</b>		<b>124 121 421 031</b>				
FR0013238268	OATi 0,10 % 1 mars 2028	15 178 238 880 (1)	1,09606	13 848 000 000	0	x
FR0000571226	OAT zéro coupon 28 mars 2028	33 182 151 (2)		46 232 603	–	
FR001400AIN5	OAT 0,75 % 25 février 2028	5 778 000 000			0	x
FR0013286192	OAT 0,75 % 25 mai 2028	52 627 000 000			0	x
FR0013341682	OAT 0,75 % 25 novembre 2028	50 505 000 000			0	x
<b>Échéance 2029</b>		<b>155 392 359 187</b>				
FR0013410552	OATéi 0,10 % 1 mars 2029	10 841 173 800 (1)	1,09540	9 897 000 000	0	x
FR0000571218	OAT 5,50 % 25 avril 2029	39 618 880 458			2 347 946 100	
FR0013407236	OAT 0,50 % 25 mai 2029	49 620 000 000			0	x
FR0000186413	OATi 3,40 % 25 juillet 2029	12 612 304 929 (1)	1,37312	9 185 144 000	0	
FR0013451507	OAT 0,00 % 25 novembre 2029	42 700 000 000			0	x
<b>Échéance 2030</b>		<b>129 021 536 960</b>				
FR0011883966	OAT 2,50 % 25 mai 2030	57 749 000 000			0	x
FR0011982776	OATéi 0,70 % 25 juillet 2030	19 666 536 960 (1)	1,14128	17 232 000 000	0	x
FR0013516549	OAT 0,00 % 25 novembre 2030	51 606 000 000			0	x
<b>Échéance 2031</b>		<b>109 099 843 450</b>				
FR0012993103	OAT 1,50 % 25 mai 2031	53 267 000 000			58 900 000	x
FR0014001N38	OATéi 0,10 % 25 juillet 2031	9 936 843 450 (1)	1,08635	9 147 000 000	0	x
FR0014002WK3	OAT 0,00 % 25 novembre 2031	45 896 000 000			0	x
<b>Échéance 2032</b>		<b>85 076 890 170</b>				
FR0014003N51	OATi 0,10 % 1 mars 2032	4 914 157 650 (1)	1,05341	4 665 000 000	0	x
FR0014007L00	OAT 0,00 % 25 mai 2032	29 751 000 000			0	x
FR0000188799	OATéi 3,15 % 25 juillet 2032	15 219 409 920 (1)	1,40712	10 816 000 000	0	
FR0000187635	OAT 5,75 % 25 octobre 2032	35 192 322 600			10 590 157 400	
<b>Échéances 2033 et plus</b>		<b>502 184 266 870</b>				
FR0013313582	OAT 1,25 % 25 mai 2034	38 746 000 000			0	x
FR0010070060	OAT 4,75 % 25 avril 2035	29 004 000 000			2 763 237 000	
FR0013524014	OATi 0,10 % 1 mars 2036	6 094 304 760 (1)	1,05038	5 802 000 000	0	x
FR0013154044	OAT 1,25 % 25 mai 2036	41 823 000 000			0	x
FR0013327491	OATéi 0,10 % 25 juillet 2036	11 489 624 240 (1)	1,11941	10 264 000 000	0	x
FR0014009O62	OAT 1,25 % 25 mai 2038	3 466 000 000			0	x
FR0010371401	OAT 4,00 % 25 octobre 2038	26 534 000 000			4 652 641 400	
FR0013234333	OAT 1,75 % 25 juin 2039	30 941 000 000			0	x
FR0013515806	OAT 0,50 % 25 mai 2040	24 600 000 000			0	x
FR0010447367	OATéi 1,80 % 25 juillet 2040	16 006 243 200 (1)	1,30344	12 280 000 000	0	
FR0010773192	OAT 4,50 % 25 avril 2041	38 446 000 000			4 719 499 000	
FR0014002JM6	OAT 0,50 % 25 juin 2044	14 186 000 000			0	x
FR0011461037	OAT 3,25 % 25 mai 2045	29 702 000 000			723 510 000	x
FR0013209871	OATéi 0,10 % 25 juillet 2047	14 538 256 110 (1)	1,13589	12 799 000 000	0	x
FR0013257524	OAT 2,00 % 25 mai 2048	28 759 000 000			669 300 000	x
FR0013404969	OAT 1,50 % 25 mai 2050	33 195 000 000			200 900 000	x
FR0013480613	OAT 0,75 % 25 mai 2052	30 529 000 000			682 100 000	x
FR0014004J31	OAT 0,75 % 25 mai 2053	19 293 000 000			183 000 000	x
FR0014008181	OATéi 0,10 % 25 juillet 2053	3 790 838 560 (1)	1,06664	3 554 000 000	0	x
FR0010171975	OAT 4,00 % 25 avril 2055	20 118 000 000			11 148 818 000	
FR0010870956	OAT 4,00 % 25 avril 2060	16 696 000 000			8 786 204 100	
FR0013154028	OAT 1,75 % 25 mai 2066	14 075 000 000			1 199 700 000	x
FR0014001NN8	OAT 0,50 % 25 mai 2072	10 152 000 000			91 200 000	x

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

(2) valeur actualisée au 28 mars 2021; non offerte à la souscription

\* Les certificats des titres créés après le 1er mars 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

### DERNIERS INDICATEURS CONJONCTURELS

Production industrielle, glissement annuel	0,6 %	04/2022
Consommation des ménages*, glissement annuel	-2,8 %	05/2022
Taux de chômage (BIT)	7,3 %	T1-2022
Prix à la consommation, glissement annuel		
• ensemble	5,2 %	05/2022
• ensemble hors tabac	5,3 %	05/2022
Solde commercial, fab-fab, cvs	-12,2 Md€	04/2022
" "	-12,6 Md€	03/2022
Solde des transactions courantes, cvs	-3,4 Md€	04/2022
" "	-3,4 Md€	03/2022
Taux de l'échéance constante 10 ans (TEC10)	1,99 %	30/6/2022
Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)	-0,21 %	30/6/2022
Euro / dollar	1,04	30/6/2022
Euro / yen	142,29	30/6/2022

### SITUATION MENSUELLE DU BUDGET DE L'ÉTAT

EN MILLIARDS D'EUROS

	2020	2021	niveau à la fin avril		
			2020	2021	2022
Solde du budget général	-172,68	-171,52	-69,67	-77,23	-51,07
Recettes	282,69	324,95	80,06	86,24	104,01
Dépenses	455,37	496,47	149,73	163,48	155,08
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-5,42	0,79	-22,46	-14,13	-16,25
Solde général d'exécution	-178,07	-170,73	-92,12	-91,37	-67,32

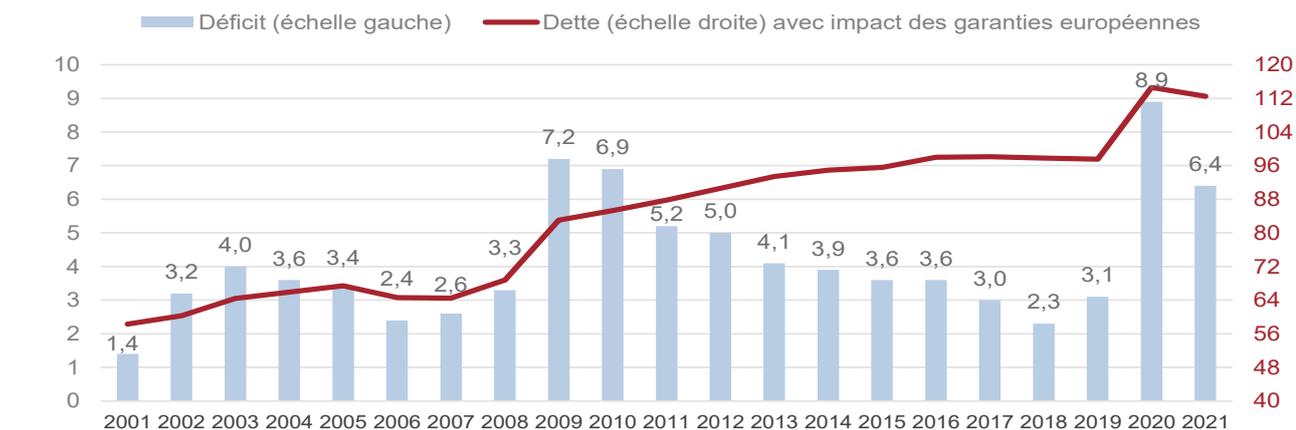
\* produits manufacturés

Sources : Insee, MEFSIN, Banque de France

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

### FINANCES PUBLIQUES : DÉFICIT ET DETTE

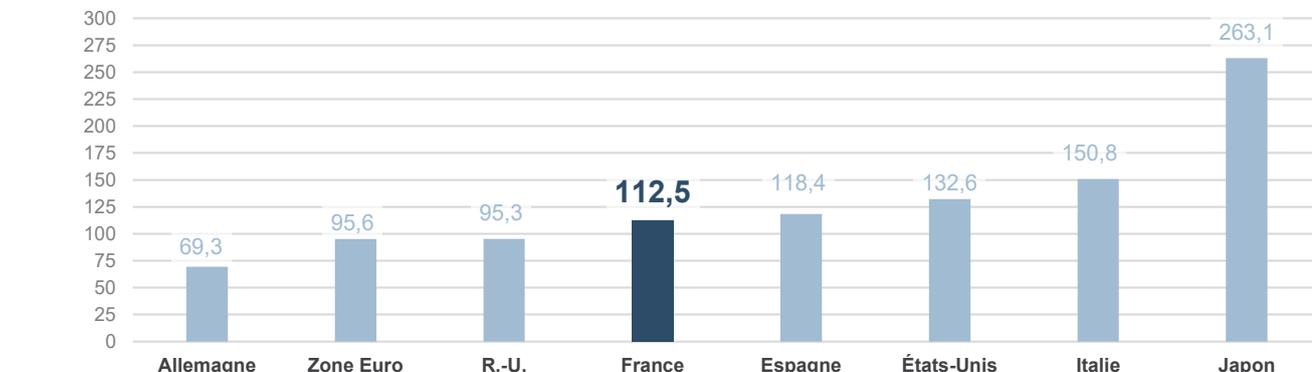
EN % DU PIB



Source : Insee

### DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2021

EN % DU PIB



Sources : Eurostat, FMI, Insee

JUILLET 2022 

<b>1</b> Inflation (IPCH) : indice provisoire en juin	<b>5</b> Indice de la production industrielle en mai	<b>8</b> Commerce extérieur en mai	<b>8</b> Balance des paiements en mai	<b>13</b> Indice des prix à la consommation en juin - résultats définitifs	<b>15</b> Réserves nettes de change en juin
<b>19</b> Inflation (IPCH) : indice définitif en juin	<b>21</b> Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en juillet	<b>27</b> Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages en juillet	<b>28</b> Indices de prix de production et d'importation de l'industrie en juin	<b>29</b> Comptes nationaux trimestriels - première estimation	<b>29</b> Dépenses de consommation des ménages en biens en juin
<b>29</b> Indice des prix à la consommation en juillet - résultats provisoires	<b>29</b> Inflation (IPCH) : indice provisoire en juillet				

AOÛT 2022 

<b>5</b> Balance des paiements en juin	<b>5</b> Emploi salarié - première estimation au T2	<b>5</b> Commerce extérieur en juin	<b>5</b> Indice de la production industrielle en juin	<b>12</b> Réserves nettes de change en juillet	<b>12</b> Taux de chômage au sens du BIT au T2
<b>12</b> Indice des prix à la consommation en juillet - résultats définitifs	<b>18</b> Inflation (IPCH) : indice définitif en juillet	<b>25</b> Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en août	<b>26</b> Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages en août	<b>31</b> Comptes nationaux trimestriels - résultats détaillés au T2	<b>31</b> Indice des prix à la consommation en août - résultats provisoires
<b>31</b> Dépenses de consommation des ménages en biens en juillet	<b>31</b> Inflation (IPCH) : indice provisoire en août	<b>31</b> Indices de prix de production et d'importation de l'industrie en juillet			

Sources : Insee, Eurostat

Directeur de publication : Cyril Rousseau  
Rédaction : Agence France Trésor  
Disponible en français, anglais et également en arabe, chinois, espagnol, japonais et russe sur demande

[www.aft.gouv.fr](http://www.aft.gouv.fr)

Bloomberg : TREX<GO> • REUTERS : <TRESOR> •  

Cette publication, propriété exclusive de l'AFT, est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment celles relatives aux droits d'auteur. Toute reproduction des contenus, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par l'Agence, est strictement interdite. En conséquence, toute reproduction des contenus de l'œuvre, exclusivement limitée à des fins non commerciales, devra dans tous les cas obtenir l'autorisation du titulaire des droits. La demande d'autorisation devra être exercée auprès du directeur de la publication, par courriel, à l'adresse suivante : « [contact@aft.gouv.fr](mailto:contact@aft.gouv.fr) ».

Les réutilisations devront indiquer la source et la date de la reproduction, assorties du symbole « © Agence France Trésor ».